

COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de Montagnac-Montpezat dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Présents : M François GRECO, Mme Martine GRECO, M Francis GRAO, M Jean-Claude TORMO

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents excusés : M. Philippe NOWAK, M. Denis MALOSSANE, Mme France LAJOIE.

Absents : M. Eric DUPUIS

Secrétaire de séance : M Jean-Claude TORMO

A quatorze heures Monsieur François GRECO déclare que la séance est ouverte.
Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-Claude TORMO.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour :

Délibération N°2025-16 : Mise en place de l'annualisation du temps de travail

Délibération N°2025-17 : Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – filière animation

Délibération N°2025-18 : Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – filière administrative

Délibération N°2025-19 : Participation au dispositif Ecogardes – Garde régionale forestière du Parc naturel régional du Verdon – saison 2025

Délibération N°2025-20 : Obligation légale de Débroussaillage – Demande de Subvention auprès de le Région sud Paca et de l'Etat

Fin de séance à 14h20

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TORMO



Le Maire,
François GRECO

